# 2024 Rentrée de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine

Ordre
des Avocats
Hauts-de-Seine

ASSOCIATION DES SECRETAIRES ET ANCIENS SECRETAIRES DE LA CONFERENCE DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

L'Histoire de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine 5
Liste des Bâtonniers du Barreau des Hauts-de-Seine 8
Liste des (Anciens) Secrétaires de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine 9
Liste des Invités (Accusés) par la Conférence et le Barreau des Hauts-de-Seine 10
Discours d'Isabelle CLANET DIT LAMANIT et Fabien ARAKELIAN
Bâtonnière et Vice-Bâtonnier 12
Réquisitoire de Maître Antoine GUYOMARD 22
Plaidoirie de Maître Hugues MARXUACH 30
Droit de réponse de l'accusé Étienne KLEIN 38

*Vous pouvez visionner la vidéo de la rentrée 2024*
*en scannant ce QR Code*

# L'HISTOIRE DE LA CONFÉRENCE DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

Créée au XVII$^{ème}$ siècle, la Conférence du Stage était à l'origine réservée « *aux anciens* ».

En 1710 est née une Conférence « des jeunes » ayant pour objet l'interprétation du Droit.

La Révolution la fit disparaître.

En 1810, la Conférence est réapparue avec pour mission de pourvoir à la défense des indigents. Les pauvres soumettaient leur cas au Bâtonnier qui, après débat, accordait ou refusait l'aide d'un avocat. De là est née la tradition de la Conférence d'adopter l'affirmative ou la négative, ce qui concernait à l'époque l'admission ou le refus d'un indigent au bénéfice du secours du Barreau.

A partir de 1830, la Conférence a également eu pour vocation d'exercer les jeunes avocats à l'art oratoire et à la discussion des questions de droit.

Le décret du 22 mars 1852 a consacré l'existence de la Conférence mais a confié au Conseil de l'Ordre le droit exclusif de désigner les Secrétaires jusque-là élus par les avocats qui assistaient aux travaux de la Conférence.

Le décret du 9 juin 1972 a confirmé ces dispositions en précisant que les Secrétaires seraient désignés au terme d'un concours dont l'organisation pratique était laissée à chaque Barreau selon ses usages et traditions.

En ce qui concerne notre Barreau, la loi du 10 juillet 1964 a signé la disparition du département de la Seine et la création des départements du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et… des Hauts-de-Seine.

Dans chacun de ces nouveaux départements a été créé un Tribunal de Grande instance et, par voie de conséquence, un Barreau.

Le 19 septembre 1972, le Barreau des Hauts-de-Seine s'est ainsi déclaré constitué par la réunion de sept avocats. Il en compte aujourd'hui plus de 2.400.

En 1985, Monsieur Patrick QUIBEL, alors Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine, constatant que son Barreau était jeune et dynamique, a décidé de distinguer chaque année ses membres les plus éloquents.

Il a alors, avec la collaboration du Conseil de l'Ordre, créé la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine dont il a exprimé les ambitions en ces termes :

- « *perpétuer la tradition d'éloquence au sein du Barreau ;*
- *assurer au Barreau des Hauts-de-Seine, chaque année, une manifestation de prestige ;*
- *donner à l'Ordre des Avocats, à l'occasion d'une rentrée solennelle, une tribune pour exposer ses problèmes et ses ambitions ;*
- *intéresser au Barreau des Hauts-de-Seine et à ses avocats d'autres interlocuteurs que le monde judiciaire et politique local ;*
- *donner à l'extérieur du monde judiciaire l'image d'un Barreau qui, sans favoriser l'élitisme, se préoccupe de l'image de marque de ses avocats ;*
- *créer un pôle supplémentaire d'attraction vis-à-vis de l'Université* ».

Les Secrétaires sont ainsi désignés pour une année, par leurs quatre derniers prédécesseurs et le Bâtonnier en exercice, dans le cadre d'un concours où les candidats doivent rivaliser d'éloquence sur des sujets qui ne sont bien souvent que des prétextes permettant de discourir.

L'élection s'adresse aux membres du Barreau ayant au plus sept années d'exercice professionnel au 1er janvier de l'année concernée. Toutefois, si la durée d'exercice professionnel est inférieure à deux années, cette participation devient obligatoire.

Les deux lauréats ont ensuite la délicate mission de représenter leurs jeunes confrères du Barreau lors de diverses manifestations auxquelles ce dernier participe mais surtout d'organiser la Rentrée pour l'année à venir.

Depuis 1986, la Rentrée de la Conférence est devenue l'évènement annuel majeur du Barreau, oganisé avec le concours de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine.

Au cours de celle-ci, et après le discours du Bâtonnier, est mis en scène dans une ambiance conviviale le procès fictif d'une célébrité issue du monde littéraire, politique, artistique, journalistique voire même religieux ou judiciaire.

Les deux Secrétaires de la Conférence se font alors pour l'occasion respectivement accusateur et défenseur de cette célébrité. L'expérience montre que bien souvent, le réquisitoire se veut plein de complaisance quand la défense n'hésite pas à piquer son client.

L'accusé d'un soir se voit, bien entendu, donner la parole en dernier.

Le Barreau des Hauts-de-Seine et la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine, par la présente collection d'ouvrages, entend conserver le souvenir de ces procès fictifs, des discours de Bâtonniers qui les ont précédés et des moments festifs qui les ont suivis.

Comme vous pourrez le lire, la Conférence depuis sa création ne cesse d'affirmer son identité par le prestige de ses invités et le talent de ses orateurs.

Nous vous souhaitons une excellente et joyeuse lecture !

Nanterre, le 08 janvier 2024.

**Antoine CHRISTIN**
**Président de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine**

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT et Fabien ARAKELIAN**
**Bâtonnière et Vice-Bâtonnier**
**du Barreau des Hauts-de-Seine**

Isabelle CLANET DIT LAMANIT
Bâtonnière

Fabien ARAKELIAN
Vice-Bâtonnier

# LISTE DES BÂTONNIERS DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

Isabelle CLANET DIT LAMANIT et Fabien ARAKELIAN **2023-2024**
Michel GUICHARD **2021-2022**
Vincent MAUREL **2019-2020**
Pierre-Ann LAUGERY **2017-2018**
Jacques TAQUET **2015-2016**
Olivier BENOIT **2013-2014**
Catherine SCHEFFLER **2011-2012**
Philippe-Henri DUTHEIL **2009-2010**
Pierre BERGER **2007-2008**
Claude DUVERNOY **2005-2006**
André GOURMELEN **2003-2004**
François-Xavier MATTEOLI **2001-2002**
Alain BOULARD **1999-2000**
Jean ACQUAVIVA **1997-1998**
Pascal MAYEUR **1995-1996**
Bruno BERGER-PERRIN **1993-1994**
Christophe RICOUR **1991-1992**
Jean-Luc RIVOIRE **1989-1990**
Alain NICOLAS **1987-1988**
Patrick QUIBEL **1985-1986**
Robert GARDES **1983-1984**
Alain FRICAUDET **1981-1982**
Bernadette PISTRE **1979-1980**
Guy DESCLOZEAUX **1977-1978**
Jacqueline PECQUET **1975-1976**
Dominique BLAVIER **1973-1974**
Création du Barreau : Dominique BLAVIER : **1er Bâtonnier élu 1972**

# LISTE DES (ANCIENS) SECRÉTAIRES DE LA CONFÉRENCE DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

**(Accusateur en premier ; Défenseur en second)**

**2024 :**
Antoine GUYOMARD
Hugues MARXUACH

**2023 :**
Mûre MAESTRATI
Matthieu RISTORD

**2022 :**
Mayeul PESTRE
Josephine COLIN

**2020-2021 :**
Amaury LE BOURDON
Jean-Baptiste de VARAX

**2019 :**
Florian BARON
Olivier DEWAS

**2018 :**
Marie PHELIPPEAU
Gauthier POULIN

**2017 :**
Ronan LAJOUX
Rafaële RAYMOND

**2016 :**
Dov MILSZTAJN
Nicolas ETCHEPARRE

**2015 :**
Antoine CHRISTIN
Céline MARTIN

**2014 :**
Antoine LANDON
Grégory DORANGES

**2013 :**
Laetitia LEROY
Maxime GALINANT

**2012 :**
Ariane ORY-SAAL
Benjamin DESMURS

**2011 :**
Alexandre BORDENAVE
Stéphanie GUINET

**2010 :**
Anne-Cécile MARTINEAU
Rodolphe GOIX

**2009 :**
Grégory DUMONT
Émilie GANEM

**2008 :**
Julien GAUTIER
Jean-Christophe GUERDER

**2007 :**
Edwin DEBERDT
Gaëlle NAMAND

**2006 :**
Laure OUDET-THEBAUT
Maxime CESSIEUX

**2005 :**
Alexandre DELHAYE
Alexandre PARASTATIDIS

**2004 :**
Stéphanie GRANCHON
Fanny MITRE

**2003 :**
Hugues de PONCINS
Pauline BOURNOVILLE

**2002 :**
Grégoire NOËL
Dimitri LEBOFF

**2001 :**
David CHATILLON
Marie-Astrid BRUNET D'EVRY

**2000 :**
Colin BERNIER
Vincent MAUREL

**1999 :**
Jean-Philippe BIDEGAINBERRY
Isabelle CLANET DIT LAMANIT

**1998 :**
Claire JAGER
Pierre-Emmanuel JEAN

**1997 :**
Pierre DEGOUL
Thibault DELORME

**1996 :**
Valérie DESFORGES
Marie-Cécile BIZARD

**1995 :**
Cécile TURON
Maya ASSI

**1994 :**
Cécile PUIBERNEAU
Stéphanie LAMY-BIEUVILLE

**1993 :**
Xavier KREMER
Hélène GERSON-MAIROT

**1991 :**
Jean-Philippe MARIANI
Laurence JARRET

**1990 :**
Françoise SALLIS-NEDELLEC
Ahcène TALEB

**1988 :**
Loeiz LEMOINE
Hubert de FRÉMONT

**1987 :**
Jacqueline ROUX
Pierre-Ann LAUGERY
Gilles DUFLOS

# LISTE DES INVITÉS (ACCUSÉS) PAR LA CONFÉRENCE ET LE BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

**2024 :** Monsieur Étienne KLEIN
**2023 :** Monsieur André MANOUKIAN
**2022 :** Monsieur Francis KURKDJIAN
**2020-2021 :** Madame Fanny ARDANT
**2019 :** Monsieur le Député Jean LASSALLE
**2018 :** Maître Henri LECLERC
**2017 :** Monsieur Jean-Michel APHATIE
**2016 :** Madame Marianne JAMES
**2015 :** Monsieur Bruno GACCIO
**2014 :** Monsieur Patrice LECONTE
**2013 :** Madame Audrey PULVAR
**2012 :** Monsieur Didier PORTE
**2011 :** Monsieur Christophe BARBIER
**2010 :** Monsieur Jean BENGUIGUI
**2009 :** Monsieur Jacques TOUBON
**2008 :** Monsieur Nelson MONFORT
**2007 :** Monsieur Alain DUHAMEL
**2006 :** Monsieur Richard DESCOINGS
**2005 :** Madame Isabelle ALONSO
**2004 :** Monsieur Patrick POIVRE d'ARVOR
**2003 :** Monsieur Robert HOSSEIN
**2002 :** Maître Jacques VERGÈS
**2001 :** Monseigneur Jean-Marie LUSTIGER
**2000 :** Monsieur Stéphane BERN
**1999 :** Monsieur Marc JOLIVET
**1998 :** Madame Arlette LAGUILLER
**1997 :** Monsieur Jean-Marie COLOMBANI
**1996 :** Monsieur Michel-Edouard LECLERC
**1995 :** Monsieur Erik ORSENNA
**1994 :** Monsieur Francis CHARHON
**1993 :** Monsieur Jacques SÉGUÉLA
**1991 :** Monsieur Daniel COHN-BENDIT
**1990 :** Madame Anne SINCLAIR
**1989 :** Monsieur Léon SCHWARZENBERG
**1988 :** Monsieur Alphonse BOUDARD
**1987 :** Monsieur Philippe BOUVARD

# DISCOURS DE LA BÂTONNIÈRE ET DU VICE-BÂTONNIER ISABELLE CLANET DIT LAMANIT ET FABIEN ARAKELIAN

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

**2 – Introduction**

Chers amis,
J'espère que nous n'avons oublié personne…
Nous déclarons ouverte la 36ème rentrée de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine.
Nous souhaitons dédier cette rentrée à tous les réfugiés.
À l'heure où le Conseil National des Barreaux crée une maison des avocats en exil, que cette soirée soit pour nous l'occasion de porter leur voix et de parler solidarité, confraternité, liberté.

**2 – Sonita Alizada**

*6. Women, Life, Freedom*
*https://www.youtube.com/watch?v=ULIqzADsrDw*

**Fabien ARAKELIAN :**

Sonita Alizada, vous êtes afghane.
Vous avez échappé par deux fois à des mariages forcés quand vous étiez enfant.
Vous chantez, vous rappez.
Vous dîtes que la musique vous a sauvée.
Le succès de l'une de vos chansons vous a permis d'obtenir une bourse d'études aux États-Unis.
Vous êtes aujourd'hui réfugiée au Canada et vous étudiez la musique et le droit pour… qui sait… devenir avocate ?
Pour porter la voix des 12 millions de femmes mineures mariées chaque année.
Merci Sonita de nous faire partager, ce soir, un peu de votre rage de vivre.

*5. Freedom*
*https://www.youtube.com/watch?v=h6WtEcK3DLE*

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Merci Sonita d'être avec nous ce soir.

À l'heure où des lois liberticides, révoltantes s'accumulent sur le sort des femmes afghanes ;
À l'heure où Abou Daryaei, doctorante en littérature française à Téhéran, retire ses vêtements et s'habille de courage ;
À l'heure… enfin… de nous indigner ;
Sonita, vous incarnez l'importance de résister.

Merci à vous car c'est un honneur de vous recevoir ce soir.

**3 – Discours des bâtonniers**

**Fabien ARAKELIAN :**

3.1 Réfugiés
« *Nous avons perdu notre foyer,*
*Nous avons perdu notre travail,*
*Nous avons perdu notre langue,*
*Nous voulions refaire nos vies, un point c'est tout.*
*Or, cela suppose une certaine force et une bonne dose d'optimisme : nous sommes donc optimistes* ».

Cet optimisme, si bien décrit par Hanna ARENDT, nous l'avons tous chevillé au corps. « *Nous autres réfugiés* ».

Je suis l'arrière-petit-fils de Skon ARAKELIAN, né le 3 janvier 1888 à Ismidt, en Asie Mineure, naturalisé français par décret en date du 24 octobre 1933.
Cette force, cette conviction, je les tiens de lui.

En 2023, nous avons été les témoins de la fermeture du corridor de Latchine.

Ce qui nous avait été annoncé, est malheureusement devenu une réalité, pour les 120 000 arméniens du Haut-Karabakh, contraints à l'exil en septembre 2024 et désormais réfugiés à Erevan.

Parmi eux, 96 avocats, dont seuls 60 continuent à exercer, grâce à l'action du Barreau d'Arménie et à l'aide de certains barreaux comme le nôtre.

C'est donc avec émotion que nous saluons la présence de Monsieur le Bâtonnier Erik BEGLARYAN, Bâtonnier du Haut-Karabakh, l'Artsakh pour les arméniens.

N'oublions jamais que l'Artsakh est partie intégrante de l'Arménie historique.

Erik,
Si la COP 29 a l'indécence de se réunir à l'heure où nous parlons à BAKOU, nous savons qu' « *Aux pieds du Mont-Ararat, il y aura toujours un arménien pour dire nous sommes nos montagnes* ».

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

3.2 Roumanie, Moldavie, Ukraine
Cette année a été une nouvelle occasion de donner vie à nos jumelages.

En Roumanie et en Moldavie, nous avons eu des échanges essentiels sur nos exercices et nos difficultés communes.

Sur le chemin d'intégration dans l'Union Européenne de la Moldavie, nous avons parlé de l'avocat européen, fort d'un socle de déontologie commune faite notamment d'indépendance et de respect de notre secret professionnel.

Un soir, Aleksander Turcan bâtonnier de Chisinau, nous a dit : « *quand vous viendrez en Moldavie, si vous voulez, je vous emmène à Odessa* ».

Et il n'a pas fallu plus d'une seconde à Olena Dzhaburya, bâtonnière d'Odessa pour se mettre en ordre de marche.

Ce voyage n'allait pas de soi, pour des raisons évidentes de sécurité.
Comme pour Kyiv en 2023, nous sommes partis contre l'avis de tous.
Merci aux confrères des Hauts-de-Seine qui nous ont suivis.
Merci à Marie-Aimée Peyron qui représentait le CNB.

Olena, Aleksander, nous ne sommes pas près d'oublier ce voyage avec vous : le passage de frontière, les barrages routiers, les alertes de jour comme de nuit, enfin les drones et les bombardements.

Nous sommes chanceux d'avoir été, encore une fois, les premiers avocats étrangers à venir vous rencontrer et à pouvoir témoigner de vos exercices courageux sous la loi martiale.

Car le quotidien d'Olena, ce sont, juste avant d'entrer dans son bureau, les portraits des Confrères morts au combat ;

Le quotidien d'Olena, c'est le centre d'enrôlement qui n'en finit pas d'arrêter les étudiants en droit à peine diplômés, les Confrères en âge de combattre, et même ce membre du conseil de l'Ordre délégué par la bâtonnière et arrêté alors qu'il assistait à une perquisition dans un cabinet d'avocat ;

Le quotidien des Confrères d'Odessa, c'est aussi de financer et d'assembler, dans les locaux de l'Ordre, des kits médicaux et chirurgicaux pour équiper les pompiers.

Merci à notre barreau qui a voté, dès notre retour, une dotation pour participer à cette action.

### 3.3 Visages de la liberté

Dans la salle où nous poursuivrons la soirée, notre barreau accueille l'exposition « *Visages de la liberté* ».

Conçue par l'Union Internationale des Avocats, le CNB et le barreau de Nantes, cette exposition honore des avocats qui prennent le risque de défendre.

Des Confrères qui sont poursuivis, jugés, condamnés ou assassinés pour la seule raison qu'ils exercent le métier d'avocat.

15 visages de confrères en danger, symboles de la détermination de certains à faire de l'état de droit une réalité.

### 3.4 Iran

Parmi ces visages, il y a celui de notre consœur iranienne Nasrin Sotoudeh, à qui nous avons consacré la soirée du 10 juin en projetant le film « *Nasrin* ».

Elle y est filmée clandestinement, entre deux incarcérations, dans son quotidien d'avocate défendant des femmes parce qu'elles refusent de porter le voile.

Parler de l'Iran, c'est aussi parler de notre Confrère Mohamed Nafaji, parrainé par notre barreau dans le cadre de l'opération lancée par la Conférence des Bâtonniers.

Mohamed Nafaji est détenu pour avoir dénoncé les injustices en Iran.

Privé de soins, il vient seulement d'être hospitalisé, dans un état critique, à la suite d'une attaque cardiaque en détention.

Parler de l'Iran, c'est enfin saluer l'infatigable combat de la bâtonnière de Saint Brieuc Karine Rivoallan, pour la libération des otages Cécile Kohler, Jacques Paris et Olivier.

Cécile Kohler, détenue dans des conditions dévastatrices depuis 930 jours, est privée d'accès à un avocat indépendant et de procès équitable.

Professeur de français, elle est interdite de lecture. Ses collègues enseignantes sont venues nous expliquer que c'est dans sa tête que Cécile écrit chaque jour un roman.

**Fabien ARAKELIAN :**

### 3.5 La défense de la défense

La défense est plus que jamais menacée.

Nous pensons ce soir tout particulièrement à notre consœur Sonia DAHMANI ainsi qu'à tous nos confrères tunisiens.

Ce bracelet rouge à votre poignet est la marque de notre indéfectible soutien.

Sonia est avocate, une grande avocate.

Farouchement indépendante, elle n'est d'aucun parti politique, elle lutte pour la démocratie.

Pour avoir simplement exercé sa liberté d'expression, elle est poursuivie dans 5 procédures pour des délits d'opinion.

« *Qu'est-ce qu'il y a de si génial à conquérir dans ce pays que la moitié des jeunes veulent quitter ?* ».
Tels sont les propos de Sonia.

Arrêtée au sein même de la maison des avocats, Sonia est détenue dans des conditions indignes, inhumaines et dégradantes.
Une douche par semaine, elle vit parmi les rats.
La nourriture apportée par sa famille est jetée devant ses yeux.
Ses vêtements neufs sont souillés et piétinés avant de lui être remis.
Elle est humiliée et agressée par ses geôliers.

Sonia sait toutes nos actions.
Elles l'aident à rester debout.
Sonia nous entend…
Sonia nous écoute…
« *Je suis fière d'appartenir à la grande famille du barreau* » écrivait Sonia le 23 octobre dernier.

Nous tenons à saluer ce soir la présence de Monsieur le Bâtonnier Abderrazak KILANI, réfugié en France après avoir connu les geôles tunisiennes, de même que celle de Ramla DAHMANI, la sœur de Sonia.

Sonia, Abderrazak,
Vous êtes pour nous des exemples, car comme le disait Robert BADINTER :
« *Le courage pour un avocat, c'est l'essentiel, ce sans quoi le reste ne compte pas* ».

### 3.6 État de droit

Monsieur le Ministre de l'Intérieur :
L'État de droit est intangible !
L'État de droit est sacré !

« *Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution* ». (Article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen).

Rien n'est pour autant acquis.
L'heure est à la remise en cause de l'autorité des décisions.
Contester la légitimité des juridictions nationales et européennes est devenu un sport national.
Dans ce contexte difficile, les avocats doivent tenir leur rang.

N'oublions jamais, que l'avocat constitue également une garantie fondamentale du procès équitable, en assurant la défense, le conseil et l'assistance des personnes poursuives comme des plaignants.

Comment ne pas citer l'immense Henri Leclerc :
« *Ce n'est que par le progrès du droit que se fera pas à pas le progrès de l'humanité.*
*C'est un combat sans fin, de tous les jours, de toute la vie, de tous les membres de la famille humaine égaux en droit et en dignité* ».

La défense de la défense, c'est aussi un combat de tous les instants dans l'hexagone.

Il ne suffit pas d'affirmer que l'avocat constitue « *une garantie fondamentale du procès équitable* ».

Encore faut-il que les actes suivent ces bonnes paroles.

À cet égard, les inquiétudes sont réelles après avoir pris connaissance de la proposition de loi « *visant à sortir la France du piège du narcotrafic* » du 12 juillet 2024.

Que dire de l'instauration d'un « *dossier coffre* » visant à protéger certaines techniques spéciales d'enquête, et de l'absence de contradictoire qui en résulte ?
La défense ne saurait être écartée d'un pan de la procédure !

La défense doit toujours être en mesure de s'assurer des conditions dans lesquelles il est éventuellement porté atteinte à des libertés aussi essentielles que celles de communiquer ou d'aller et de venir !

Le renforcement de l'efficacité de la procédure pénale ne saurait se faire au détriment des droits et des libertés fondamentales !

Que dire de ces tentations scélérates visant à restreindre le régime des nullités ?

Demander au juge judiciaire, gardien des libertés individuelles, « *le respect de ce que le droit commande* », ce n'est pas utiliser des « *stratagèmes* » !

L'exercice effectif des droits, c'est aussi pouvoir scanner ou photographier les éléments du dossier pénal.

À Nanterre, les avocats et les avocates pénalistes ne modifieront pas leur pratique !

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

3.7 Surpopulation carcérale
Nous aurions aimé vous dire que la situation s'est améliorée au centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine.

Il n'en n'est rien puisque nous tutoyons un taux d'occupation de 200 %.

L'exercice, à de nombreuses reprises, du droit de visite du Bâtonnier a été l'occasion pour nous de dresser un tableau inquiétant.

Les matelas au sol font désormais partie intégrante du paysage du 133, avenue de la commune de Paris à Nanterre.

Combien de rapports de visites seront nécessaires pour susciter une réaction à la hauteur de l'enjeu ?

Combien de décisions des juridictions administratives faudra-t-il ?

Combien de conférences de presse devront être organisées afin d'alerter ?

**Fabien ARAKELIAN :**

La surpopulation carcérale ne permet pas d'atteindre les objectifs qui sont fixés par la loi.

Elle ne permet pas de contribuer à l'insertion ou à la réinsertion et à la prévention de la commission de nouvelles infractions.

Les politiques pénales privilégiant la construction de nouvelles places de prison ont montré leur incapacité à endiguer la surpopulation carcérale.

Une fois encore, tournons-nous vers l'Europe.

Et rappelons avec force que le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, a invité les autorités françaises à « *examiner sérieusement et rapidement l'idée d'introduire un mécanisme national et contraignant de régulation carcérale* ».

Le Barreau des Hauts-de-Seine continuera, je l'espère avec force, d'être au rendez-vous de ces enjeux.

Il continuera à dénoncer ce que le Sénat qualifiait il y a déjà 25 ans, « *d'humiliation pour la République* ».

De la même manière, il continuera à agir en dehors des prétoires, comme nous l'avons fait cette année : je pense notamment au concours d'éloquence à la maison d'arrêt des femmes de Versailles auquel nous avons participé, et au succès de la collecte de livres à destination du centre pénitentiaire.

3.8 Secret professionnel.

La protection de notre secret professionnel reste, pour notre Barreau, premier Barreau d'affaires français, un combat de tous les instants.

L'organisation du colloque d'automne de la Fédération des Barreaux d'Europe sur le thème du secret professionnel dans tous ses États, a été pour nous l'occasion de le rappeler.

Regardons les choses en face, notre secret professionnel est :
- De moins en moins général.
- De moins en moins illimité.
- Et de moins en moins indivisible.

Ne soyons pas dupes, l'opération de toilettage de l'article préliminaire du code de procédure pénale, ayant eu pour finalité de consacrer le secret professionnel du conseil, n'est qu'un leurre.

Les perquisitions deviennent trop souvent de simples « *opérations documentaires* ».

On va chez l'avocat pour avoir des éléments sur le client.

Dans la pratique des perquisitions et des audiences devant le Juge des Libertés et de la Détention, le secret professionnel du conseil n'existe plus !

Voilà pourquoi, le Barreau des Hauts-de-Seine a saisi la Cour Européenne des Droits de l'Homme afin d'obtenir la censure des dispositions de la loi du 22 décembre 2021 dite « *pour la confiance dans l'institution judiciaire* ».

Nous avons d'ailleurs été rejoints très récemment par la Conférence des Bâtonniers.
Démonstration est ainsi faite que « *les passagers clandestins* » peuvent avoir une utilité…
Pour les non-initiés : « *passagers clandestins* » : nom donné par un professeur des universités pour nommer la Conférence des Bâtonniers.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

3.9 Tribunal Judiciaire de Nanterre et Cour d'Appel de Versailles

Nanterre, 4ème juridiction de France, a bénéficié de moyens inédits, nous apportant à tous un début de respiration.

Avec 1 million 650 mille habitants, notre département génère à lui seul 4 % du produit intérieur brut français et comprend le site de la Défense, premier centre d'affaire européen.

Notre juridiction, qui connaît une hausse constante de son activité, a des besoins spécifiques.

Avec 158 magistrats, nous sommes cependant très en deçà de la moyenne nationale de 11,3 magistrats pour 100 000 habitants et à des années lumières de la moyenne européenne qui est à 22 magistrats pour 100 000 habitants…

Concrètement, à Nanterre, il faut attendre 8 mois pour avoir une date de référé puis 3 mois pour obtenir la décision… pour les non-initiés, le référé, c'est l'urgence…

Il faut attendre 12 à 18 mois pour plaider après la clôture des débats… et quel dossier n'évolue pas en plus d'un an ?

Devant les chambres de la construction et de la copropriété, il faut compter 3 à 4 ans entre l'assignation et le jugement.

Ce n'est donc pas avec un budget justice raboté de 250 millions que notre département verra enfin ses spécificités socio-économiques considérées.

Parce que le manque de moyens crée la tension, nous avons veillé à préserver nos relations magistrats-avocats.

Nous avons notamment poursuivi les entretiens de déontologies partagées.

Le 21 mars, nous avons célébré la journée de la relation magistrats-avocats en signant un guide de traitement et de règlement amiable des incidents.

Pour les non-initiés, l'incident d'audience, est ce moment où un désaccord entre un avocat et un magistrat devient tel qu'il exige de suspendre l'audience et de faire intervenir le bâtonnier.
L'incident d'audience symbolise le paroxysme de nos incompréhensions respectives.

Il est vécu violemment et douloureusement par chacun.

Pris dans l'émotion, l'urgence, une mauvaise connaissance de nos contraintes respectives, nous en oublions les fondamentaux.

Il est alors important que nous soyons, chefs de juridiction et bâtonniers ensemble, des acteurs de la résolution du conflit.

La rédaction de ce guide s'est faite à plusieurs mains. Cette étape, parce qu'elle a exigé l'échange et la confrontation des points-de-vue, a été pleine d'enseignements.

Nous ne prétendons pas avoir révolutionné la matière mais nous avons rédigé un document pratique, sorte de trousse de secours en cas de crise.

Il faut croire que notre laboratoire Nanterrois n'a pas laissé insensibles les instances nationales puisque nous avons ensuite été auditionnés par le Conseil Consultatif Conjoint de la déontologie de la relation magistrats-avocats.

Il faut saluer l'excellence des relations que nous avons avec nos chefs de juridiction et de Cour.

Échanger, innover, parler nos désaccords, veiller à cultiver l'indispensable convivialité, voilà quelles ont été nos boussoles.

Je dois juste vous confier ma solitude quand, seule femme face à deux chefs de Cour, deux chefs de juridiction et un vice-bâtonnier, tous masculins, nous démarrons chaque réunion en commentant les derniers résultats du PSG… ou encore quand le Premier Président échange avec émotion avec Fabien sur le CSP Limoges… comprenne qui pourra… l'important c'est qu'eux se comprennent…

À ce stade, nous nous devons de faire une dédicace particulière à notre président du Tribunal Judiciaire, à qui nous avons tout fait faire :
- L'ouverture de la fête de la musique du Barreau au piano ;
- L'inauguration de notre célèbre frigo connecté dont il est devenu un membre premium ;
- La course des héros, baskets aux pieds, un dimanche matin pluvieux.

Il m'a récemment soufflé : « *je vous préviens, c'est le moment de redescendre, j'ai mes limites, vous ne me ferez jamais sauter en parachute…* »

Monsieur Deparis, il ne faut jamais dire jamais…

Je ne sais pas ce qui nous attend respectivement en 2025 mais je suis certaine que nous serons prêts pour le grand saut…

3.10 Sur notre chemin de bâtonnat…
Nous souhaitons remercier notre Conseil de l'Ordre : une belle équipe de 26 infatigables, dans laquelle tout le monde compte.

Forts de notre envie commune de bien faire et riches de la diversité de nos regards, nous avons eu la chance d'avoir un Conseil de l'Ordre sur tous les fronts.

Un Conseil de l'Ordre olympique.

Merci à tous car vous avez été en or.

**Fabien ARAKELIAN :**

Sur notre chemin de bâtonnat, nous avons pu compter sur la famille des bâtonniers.

Soudée, solidaire, disponible à toute heure des week-ends et de la nuit.

Celle sur qui on peut compter.

Merci à la Conférence des Cent.
Merci à notre Conférence régionale et à tous les Bâtonniers que nous avons croisé.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Merci à Jean-Raphaël Fernandez, président de la Conférence des Bâtonniers.

Enfin, Merci à toi Julie Couturier, notre bâtonnière de cœur, présidente d'un CNB à qui nous souhaitons témoigner notre attachement.

**Fabien ARAKELIAN :**

3.11 Simul et Singulis
Dans quelques jours, nous achèverons un mandat en binôme, pour la première fois dans l'histoire de notre barreau.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

À deux, nous avons été blonde et brun à la fois, gaucher et droitière, modéré et révolté, fragile et fort, Gevrey-Chambertin et cocktail yuzu-concombre.

**Fabien ARAKELIAN :**

Disponibles puissance 2, doublement motivés, enthousiastes au carré, en petites foulées, à grandes enjambées.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Sans jamais rien perdre de nos ADN respectifs, nous avons su être ensemble et rester nous-mêmes : « *Simul et singulis* » pour emprunter cette expression latine devenue la devise de la Comédie Française.

**Fabien ARAKELIAN :**

Nous n'étions pas seuls.

Merci à tous les salariés de l'Ordre qui nous ont accompagnés et supportés. Rassurez-vous, les hyperactifs sont sur le départ !

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Enfin, sur le chemin de notre bâtonnat, nous avons été portés par un barreau incroyable.

Un barreau fait de nombreux Confrères sur qui nous avons pu compter, tout particulièrement en cette année olympique.

**Fabien ARAKELIAN :**

Un barreau unique, riche de ses différences.

Un barreau foisonnant d'énergies, d'enthousiasmes, de belles idées !

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Un barreau fait d'avocates et d'avocats du quotidien, au service de la justice et de l'humain, de femmes et d'hommes passionnants et inspirants.

**Fabien ARAKELIAN :**

Un barreau auquel nous sommes fiers d'appartenir.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Pour tout cela, nous voulions simplement et sincèrement vous dire…

**Fabien ARAKELIAN :**

Merci

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Merci

**Fabien ARAKELIAN :**

Marie-Pascale, nous allons bientôt te confier les clés de cette maison.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Symboliquement, nous te remettons ce bâton.

Devant tous les combats qu'il reste à mener, tu pourras compter sur nous.

**Fabien ARAKELIAN :**

Car, avec Henri Leclerc, nous avons envie de « *croire aux matins* ».

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

**4 – Hommage aux disparus**

À cet instant, nous nous devons de rendre hommage à nos disparus

**5 - Le procès**

Bien, la Cour a ce soir une audience importante.
Faites entrer l'accusé
Où est l'Avocat Général ?

**Fabien ARAKELIAN :**

Ah… on nous signale que notre Procureur vient d'être nommé Directeur des Services Judiciaires et qu'il a dû partir sur le champ…

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Donc nous n'avons plus de parquet à Nanterre, c'est bien ça ?

**Marie-Pascale PIOT :**

Excusez-nous Monsieur Klein, c'est malheureusement pour nous une scène du quotidien…

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Enfin… qu'on fasse quelque chose…

**Fabien ARAKELIAN :**

Monsieur le Procureur Général, qu'on nous trouve un remplaçant… même débutant… même inexpérimenté, mais enfin… la justice doit passer !

**Antoine GUYOMARD :**

Moi ! Étienne Klein, il est pour moi ! Puis-je avoir le dossier je vous prie ?

*(Maxime lui apporte 3 énormes tomes)*

Ah oui tout de même...

**Hugues MARXUACH :**

Mais enfin, regardez-le il va pleurer ! Ce n'est pas sérieux, je vais être obligé de demander le renvoi…

**Fabien ARAKELIAN :**

Renvoi refusé

**Hugues MARXUACH :**

Enfin, c'est inique ! Vous allez m'obliger à faire un incident et à appeler notre Bâtonnière…

**Fabien ARAKELIAN :**

Ah non, pas la bâtonnière, on avance !

**Hugues MARXUACH :**

Le vice-bâtonnier alors…

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Ah non, avec lui on va se retrouver devant la Cour Européenne !

**Hugues MARXUACH :**

Mais enfin, et le respect du guide de résolution des incidents ?

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Le guide de résolution des incidents, c'est pour plaire à la Cour de cassation Maître !

**Fabien ARAKELIAN :**

Écoutez Maître, l'heure avance, on n'est pas au Tribunal pour enfants, les audiences qui commencent à 09 h pour se terminer à 19 h

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

On n'a pas envie de battre le record de fin d'audience à 3 h 20 du matin détenu par la 20ème…

**Hugues MARXUACH :**

Monsieur l'avocat général, même si nous sommes unis dans notre combat face au siège, je vois bien qu'ils sont inamovibles.

Je sais que pour un parquetier c'est un peu baroque d'être commis d'office mais ne vous inquiétez pas tout va bien se passer.

Nous ne sommes pas du même côté de la barre, mais je me dis que ça n'empêche pas un peu de solidarité, puisqu'après tout nous concourons chacun au grand œuvre de la justice… même si l'un de nous deux a une tâche beaucoup plus noble que celle de l'autre…

Alors pour vous accompagner dans votre réquisitoire je vais vous prêter cet ouvrage qui m'a beaucoup aidé. Ça s'appelle « *La Physique quantique pour les nuls* », je sais qu'il ne vous reste que quelques secondes pour le parcourir, mais enfin c'est ça de découvrir un dossier à l'audience… vous comprendrez que le temps est relatif

# RÉQUISITOIRE DE MAÎTRE ANTOINE GUYOMARD

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la Cour, Mesdames et Messieurs les jurés,

La baignoire de la petite Mathilde a une contenance de 18 000 centilitres.

Sa salle de bain est au 5ème étage de son immeuble, étant précisé que la pression en eau au sol est à 4 bars mais décroit de 30 000 pascals par étage.

La petite Mathilde, un peu demeurée probablement, n'a ouvert qu'aux trois quarts son robinet d'une capacité de 12 litres par minutes à 4 bars de pression.

Enfin la petite Mathilde, qui persiste et signe dans la médiocrité, n'a pas été fichue de réparer la fuite de sa baignoire de 3 décilitres par heure.

Si ses voisins se demandent quand est-ce qu'elle va mettre fin au dégât des eaux qu'elle provoque, celle-ci s'interroge : en combien de temps sa baignoire sera-t-elle remplie ?
Je ne sais pas Mathilde.

Va te faire une tisane, reviens dans cinq minutes, peut-être qu'elle sera remplie ta baignoire, ou peut-être pas. Alors tu t'y glisseras et tu laisseras l'eau chaude remonter lentement le long de ton corps. Et tu te sentiras vivante. Un instant pour toi, hors du temps, dans le silence d'un bain qui coule.

Vous l'aurez compris, je suis de ceux qui prennent des bains et ne se demandent pas pourquoi ils flottent.

Je suis de ceux qui mangent les pommes sans s'interroger sur le pourquoi de leur chute sur mon crâne.

Je suis la France du bon sens paysan, celle qui en a assez qu'on lui dise où, quand et comment regarder les étoiles, quand le monde autour d'elle s'effondre.

La France qui est ancrée dans le réel, et pour qui la science commence à prendre un peu trop de place.

Vous le dites vous-même Monsieur Klein, notre monde fait office de masque, il est un parasite, il faut s'en départir – si chaque chose apparait comme étant manifestement vrai, vous soutenez qu'il n'en est rien, qu'on ne peut pas croire nos sens.

La belle affaire : tout est mesuré, tout est quantifié, tout obéit à des règles établies, tout est prévisible, mais surtout, surtout - et merci à vous pour cela - tout est parfaitement incompréhensible pour vous, moi, même l'évidence.

Mon cher Maître vous m'avez tendu tout à l'heure « *La physique quantique pour les nuls* » dans un élan pathétique de prétendue solidarité – je sais que vous avez l'air d'un enfant malade, mais nous ne sommes pas au téléthon, je ne suis pas Nagui, nous sommes à un procès pénal, et jamais il n'y aura le moindre début d'amitié entre nous.

Je suis un homme éclairé, j'ai fait mes humanités, et je n'ai certainement pas besoin d'un bouquin « *pour les nuls* ». J'ai lu, mon cher Maître ! J'ai lu :
- Introduction à la physique quantique
- Comprendre l'introduction à la physique quantique
- Oui-oui et le Boson de Higgs
- Et bien sûr la célèbre trilogie : Bécassine et les isotopes radioactifs, Bécassine brille dans le noir, et Bécassine et le cercueil de plomb.

… et je n'en ai retenu qu'une chose, que Richard Feynman, éminent spécialiste de la physique quantique, avait retenu avant moi.

Je le cite :
« *Personne ne comprend vraiment la physique quantique* ».

Ce soir, Madame la Présidente, Chers Jurés, vous suivrez les réquisitions du Parquet et vous décapiterez – dans le respect du contradictoire, de la délicatesse, de l'égalité des armes et de la convention des droits de l'homme – oui vous décapiterez cette hydre qui s'est fait une place bien trop importante dans nos vies, et qui continue à en prendre.

Ce soir, je suis le bras armé de la justice, le dernier rempart contre la science.

Je démontrerai qu'Étienne Klein s'est rendu coupable des chefs de sédition en vue de renverser les institutions de la République, et qu'à cette fin il a détourné des fonds publics ! Enfin, je vous prouverai que pour accessoire de ces crimes, Étienne Klein s'est rendu coupable de meurtre.

Monsieur Klein, vous êtes physicien, philosophe des sciences, vulgarisateur, vous avez écrit plus d'une trentaine d'ouvrages dont :
- « *Le pays qu'habitait Albert Einstein* »,
- « *Il était sept fois la révolution, Albert Einstein et les autres* »,
- plus récemment « *L'éternité béante* » – anagramme de Albert et Étienne.

Vous portez également au revers un scarabée, en hommage à Albert.

Monsieur Klein, ce qui est frappant avec vous, c'est cette grosse, grosse, grosse projection sur Albert.

Vraiment.

Le parquet a hésité à demander une expertise psychiatrique – bon nous n'en avons plus trop les moyens, aussi partirons nous du principe que vous disposez bien de toutes vos facultés mentales.

Vous savez Étienne, je pense qu'Albert ne serait pas très fier de vous.

La science était un phare dans la nuit, mais depuis sa mort, c'est un peu le naufrage.

Je crois que vous êtes parfaitement lucide à ce sujet, en témoigne la programmation éclectique de votre émission que vous animez chaque dimanche sur France Culture.

480 épisodes, forcément sur la fin ça s'essouffle un peu :
- Y'a-t-il une métaphysique du vélo ?
- Pas d'émission pour cause de grève ;
- La vie des sols n'est-elle pas palpitante ?
- Pas d'émission pour cause de grève ;
- De quoi la haie est-elle le signe ?
…
- Pas d'émission pour cause de grève – nous sommes sur le service public

Édifiant.

Je mets ce soir en garde la Cour ! Sous ses airs de sympathique Keith Richards de laboratoire, le teint halé, la voix suave et chaude, qui prodigue tous les dimanches sa science sur la pression métaphysique des pneus d'un vélo, se cache quelque chose de beaucoup plus sombre.

Étienne souhaite vous prendre ce que vous avez de plus précieux. Ce que la loi vous garantit, et qui se résume dans cette seule question :
« *Avez-vous une intime conviction ?* »

Étienne souhaite vous prendre votre intime conviction. Devant cette Cour, hors de cette Cour, chaque jour, chaque heure.

Vous verrez ce soir qu'on lui donnerait le bon Dieu sans confession, mais qu'Étienne n'attend pas.

Étienne prend.

Non il ne prend pas, il accapare.
Il accapare la parole, il accapare l'argent, il accapare la vérité, et il ne les rend pas.

Pour renverser le pouvoir en place, vous avez choisi la méthode fourbe plutôt que la méthode forte.

Pas à pas, vous distillez du doute, à tous les étages, auprès de tous.
Dans cette interview donnée à Paris Match vous déclariez :
« *mon métier, c'est de rendre les gens fous. Car à chaque fois qu'ils sont trop sûr d'eux, je leur montre qu'il y a un petit paradoxe caché* ».

« *Petits paradoxes cachés* » - plus c'est gros, plus ça passe, avec des petits paradoxes comme les vôtres, si ma grand-mère avait des roulettes ce serait un tricycle :

S'agissant du temps qui passe, vous déclarez, je vous cite :
« *Le temps, ça ne passe pas, ça fait passer la réalité, exactement comme le chemin chemine simplement, mais il ne change pas* ».

Comprenne qui pourra !

S'agissant de nos sens, vous avez cette très belle formule : « *le monde des sens ne dit pas l'essence du monde* ».

Encore cette semaine, vous animiez une émission de radio où vous posiez ouvertement ces questions :
- Est-il vrai que les pies volent ?
- Et que les moutons sont des moutons ?

Étienne, très bientôt, vous pourrez vous interroger : une porte de prison est-elle une porte de prison ?

Vous utilisez votre crédit scientifique pour vous foutre de nous et vous ne vous en cachez même plus !

Monsieur l'huissier, la projection s'il vous plait :

*(Une projection du tweet d'une tranche de chorizo apparaît)*

Qu'elle est belle Proxima du Centaure !

… Mais vingt-quatre heures plus tard, vous avouerez avoir mis en ligne une image de tranche de chorizo,

celle-ci ayant eu le temps de faire le tour du monde et d'être partagée, *likée*, commentée par des millions de personnes qui avaient confiance en vous – qui donnaient du crédit à votre parole de scientifique.

Vous brouillez les pistes, en permanence, on ne sait rien, nous vous croyons, nous vous suivons aveuglément, vous nous trahissez avec de la charcuterie ibérique, puis vous introduisez dans nos esprits ramollis par le doute des concepts délirants de physique quantique :

- les particules quantiques traverseraient les murs ;
- ces particules sont indéterminées – rien à voir avec leur sexe, non –bien pire, elles n'ont ni position ni vitesse !
- les barres de chocolat contiendraient une énergie de plusieurs millions de calories, et le poids ne serait plus fonction de la masse mais du champ de Higgs sur lequel nos corps se frottent au gré des fluctuations quantiques de l'univers.

C'est à n'y rien comprendre, mais heureusement – une crème quantique pourrait nous faire rajeunir… ?

Non ! Ça non ! vous twittez immédiatement que la crème quantique c'est de la connerie, le monde quantique est un monde sans repère, un monde sans espoir, un monde noir, le monde quantique… c'est le Mordor.

Et on le sait bien :« *on ne marche pas simplement dans le Mordor* ».

Je n'y comprends rien Monsieur Klein, personne ne comprend rien, je suis perdu, j'ai froid, je frissonne, je ne sais plus quand est-ce que j'ai mangé pour la dernière fois, je ne crois plus mes sens j'ai jeté ma montre, j'ai jeté ma femme, la lune brille dans le ciel NON ! c'est une tranche de jambon San Daniele 18 mois d'affinage.

Aidez-moi Étienne, aidez-moi…

Et voilà, le fruit est mûr pour être cueilli. La France se donne à son dictateur.

Coup d'État de fourbe vous disais-je, sans arme, ni haine ni violence.

Étienne nous a mis dans un état de sidération et de dépendance absolue, nous sommes prêts à lui remettre les pleins pouvoirs mais par pitié Étienne, par pitié, refaites du monde un lieu dans lequel nous pouvons croire ce que nous voyons.

Et vous arrivez, frottant vos mains que je sais petites et crochues : gentil vulgarisateur à la radio, vous êtes à l'écrit un vrai petit dictateur.

J'en veux pour preuve votre tract : « *le Goût du vrai* » - une ode au totalitarisme qui n'a rien à envier au célèbre petit livre rouge.

Vous y reconnaissez que l'invocation du bon sens est en France une discipline olympique, et pourtant vous nous intimez de nous taire lorsqu'on ne sait pas. Car pour vous, seuls les sachants d'un petit cercle d'initiés ont voix au chapitre.

Mais quelle arrogance …

Quelle suffisance !

Votre cercle ourdissant des complots contre les institutions de la République se voyait déjà prendre le pouvoir, une oligarchie scientifique, dans laquelle vous seriez les seuls à disposer du droit de vote, nous enchaînerions confinement sur confinement, confinement pour cause d'épidémie de grippe, confinement pour cause de canicule, confinement du 14 juillet, confinement pour changement d'heure, confinement pour confinement.

Non ! Cela n'arrivera pas Étienne. Car me voilà, en travers de votre chemin. Vous n'avez aucun pouvoir sur moi, non, car je suis bien trop con.

Durant votre garde à vue vous avez ris de moi, incapable de diviser deux par deux, de dire ce qu'était un nombre premier.

Mon ignorance m'a sauvée. Vous ne m'impressionnez pas, car je ne comprends rien.

C'est pour cela que tout à l'heure, c'est moi qu'on a appelé pour porter l'accusation, un demeuré pour vous enfermer : vous êtes à la tête d'un dangereux mouvement insurrectionnel et la Cour ne pourra que retenir votre culpabilité.

Pour prendre le pouvoir, vous étiez confronté à un problème de taille : induire un niveau de doute suffisant a un prix, celui de la recherche complexe et inutile.

Ce n'était certainement pas la science d'Einstein qui vous permettrait d'arriver à vos fins !

Einstein avait la science frugale : le cul littéralement vissé sur sa chaise Ikea à 29,99 €, il a fait les plus grandes découvertes du vingtième siècle grâce à des exercices de pensée.

Einstein trouvait beaucoup, avec très peu. Vous deviez trouver très peu, avec beaucoup.

Pour alimenter votre travail de sape, vous deviez passer d'une science qui apporte des réponses à une science qui pose des questions.

Qui cherche mais ne trouve plus rien.

Le tonneau des Danaïdes des budgets publics.

Et votre plus grand chef d'œuvre à cet égard, c'est la conception du grand collisionneur de hadrons.

Mais dis-donc Jamy, c'est quoi le grand collisionneur de hadrons ?

C'est un accélérateur de particule à la frontière franco-suisse – *Mmmh*, Frontière franco-suisse, ça pue déjà la fraude.

Un accélérateur de particule construit dans un tunnel circulaire de 27 km de long – c'est énorme je sais - Le plus puissant jamais construit. Le plus cher jamais construit.

J'ai ici la copie de la facture du grand collisionneur, établie au nom d'Étienne Klein :
« *Un grand collisionneur*

*Pièce et main d'œuvre*
*Déplacement*
*Installation*
*Retrait des déblais et autre débris de chantier*
*8,9 milliards d'euros* ».

Rempli de vide sur 27km, ses tunnels voient deux faisceaux de particule accélérer à une vitesse proche de cette de la lumière pour se rencontrer et … des particules émergent du vide.

Ces particules, on les appelle des quarks, des pentaquarks, des tétraquarks, des quarks charmants, des quarks étranges… Un peu comme des Schtroumpfs.

Et ces quarks apparaîtront peut-être…

Ou peut-être pas.

En fait on ne le sait pas vraiment, car la physique quantique est probabiliste et non pas déterministe : on sait dire selon quelle probabilité des quarks apparaîtront, mais on ne sait pas dire lesquels, on ne sait pas dire quand.

Je vois à vos regards de batraciens par un soir de pleine lune que vous ne comprenez strictement rien à ce que je raconte – rappelez-vous que c'est très exactement ce que souhaite l'accusé.

Faisons une analogie avec cette salle : Monsieur l'huissier, voudriez-vous nous plonger dans une ambiance type « *grand collisionneur de hadrons* » ?

C'est le vide quantique ici. Le vide absolu. Vous êtes dans le grand collisionneur. Ce n'est pas drôle. Vous êtes en Suisse. Ce n'est vraiment pas drôle.

Nous recherchons une particule. Elle est là, elle flotte dans le vide quantique. Peut-être va-t-elle apparaître, peut-être pas.

Nous lançons un premier cycle de grand collisionneur – programme délicat – les particules accélèrent…

À la une, à la deux…

Non c'est raté – nous venons de cramer 2,4 millions d'euros et nous n'avons rien découvert.

On ne se décourage pas, nous relançons un deuxième cycle. Les particules repartent…
Attention…

Non, ça ce sont des caméras c'est encore raté – 4,2 millions d'euros dans le vent.

Troisième cycle, dernier essai. Les particules prennent le départ, leur vitesse augmente, Étienne Klein se frotte les mains. Il pense à tout cet argent qui viendra alimenter le doute.

Il pense à tous ces post doctorants qui écriront sur… rien du tout.

La tension est à son comble…

Ici ! C'est absolument formidable. Un pentaquark Kurkdjian vient d'apparaître. Quelle émotion. Nous savions en effet qu'il y avait une probabilité non nulle qu'un Francis Kurkdjian se pointe à l'occasion d'une rentrée du barreau des Hauts-de-Seine.

Eh bien… Nous allons pouvoir écrire un article scientifique au sujet de cette découverte, qui ira rejoindre d'autres articles dans un tiroir que l'on fermera à clé.

Au revoir Francis – tu étais poussière quantique et poussière quantique tu redeviens.

Beaucoup d'argent pour pas grand-chose donc !

Non content de menacer la République, vous en assurez la ruine : vous dilapidez des budgets faramineux dans vos projets ruineux, qui ne servent à rien, qui ne prouvent rien, ou si peu…

Et en droit Monsieur Klein, cela s'appelle un détournement de fonds publics. J'aurais aimé ce soir m'arrêter là. Peut-être que vous aussi d'ailleurs. Mais non !

Cette grande entreprise du doute vous permettait d'abattre une dernière certitude.

Ou devrais-je dire, une dernière possibilité.

Une possibilité que vous jugiez incompatible avec la science, alors que jusqu'à maintenant elles avaient cohabité peu ou prou en bonne intelligence.

Alors je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de dérapages. Mais entre nous, vous auriez pu faire preuve d'un peu plus de délicatesse, vous, les scientifiques.

Et heureusement qu'en ce temps-là nous pouvions faire confiance à la probité et au professionnalisme des Inquisiteurs, qui travaillaient dans des conditions difficiles, avec peu de moyens.

Vous avez tous compris l'affaire à laquelle je fais référence, Galilée c./ Ministère de la Foi, avec constitution de partie civile de l'association des amis de la terre plate, 1633.

On est en pleine guerre de trente ans, dans une société cimentée par la foi Catholique, nous sommes persuadés d'avoir été mis au centre de l'Univers par un Dieu bienveillant, et si cela ne change pas sa vie, pour le pedzouille moyen c'est une raison d'espérer… je ne sais pas quoi mais quelque chose de mieux après sa mort.

Le Signore Galiléo débarque et nous dit : « *NON – la terre tourne autour du Soleil, nous ne sommes pas au centre de l'Univers* ».

Cela ne change pas sa vie, mais pour le pedzouille moyen, cela veut dire que potentiellement après sa vie… il n'y a plus grand-chose. Et que depuis le début l'Eglise se trompe.

Alors heureusement vous disais-je, nous pouvions compter sur l'Inquisition – autre temps autres mœurs – et l'Inquisition savait faire changer les gens d'avis.

À cette question : « *Monsieur Galilée, abjurez-vous l'idée selon laquelle la terre tourne autour du soleil, induisant par là-même que l'Eglise serait à côté de la plaque* », celui-ci répond :

« *NON – la terre tourne autour du soleil* ».

Têtu l'animal, mais pas bête ! Lorsqu'il entend le son des bûches qu'on empile en plein mois d'août dans la cour de sa prison…

Il comprend …

À cette même question qui lui est de nouveau posée, il répond alors :

« *Tout est relatif…* »

Et tout est dit – tout est relatif - ces trois mots raisonnent comme un serment de paix et permettent à deux institutions, la Science et l'Église, de coexister, même si elles n'avancent pas à la même vitesse.

Certes l'Eglise aurait pu réhabiliter Galilée avant 1980… Pas la même vitesse vous dis-je.

Monsieur Klein, Einstein que vous admirez tant avait l'élégance de ne pas briser cet équilibre. Il déclarait ainsi croire à un Dieu Spinozien, qui se retrouve dans l'harmonie de toute chose.

Mais pour vous c'est impensable ! La science doit être hégémonique, il n'y a pas de place pour deux, il n'y a pas de place pour Dieu, peu importe le nom que l'on lui donne.

Tout est relatif - trois mots que vous haïssez.

Dieu n'existe pas : Paul Dirac, père de la physique quantique s'en gargarisait déjà : « *Dieu est mort et Dirac est son prophète !* » disait-il.

Je ne plaide pas ce soir pour l'existence d'un Dieu non, je plaide pour qu'une possibilité demeure. Pour que ceux qui le souhaitent puissent croire en un paradis qui leur sera plus doux, pour que ceux qui sont seuls le ressentent un peu moins.

L'Univers selon vous obéit à la loi du Chaos, il n'y a ni ordre ni harmonie, mais votre nihilisme vous a perdu. Il nous a perdu, tous.

Vous n'avez rien proposé de mieux ! Pas de Jésus Quark pour nous guider ! Vous avez remplacé les cathédrales par le plateau de Saclay ! La certitude de Dieu par l'incertitude d'Eisenberg.

Vous avez dès le départ planté la graine de votre propre échec.

Plutôt que de vous suivre, chacun se constitue ainsi en petites sociétés, suit de petits dictateurs, qu'ils aient raison ou tort peu importe, pourvu qu'il y ait un cap. Et vous, vous n'en avez pas.

Vous avez brisé nos certitudes, et vous nous ne nous laissez que du doute. Dieu est mort oui, et vous l'avez tué.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Jurés, face à des crimes d'exception, je réclame l'application d'une justice d'exception.

Si la peine de mort a été de longue date abrogée, la physique quantique nous ouvre un nouveau champ de possibles.

Ce soir, vous suivrez les réquisitions du parquet et vous condamnerez Étienne Klein à la peine de mort quantique.

Tel le chat de Schrödinger, l'accusé sera enfermé dans une boîte.

Une petite boîte.

Et sur cette boîte, on y mettra un couvercle, qui devra rester fermé.

Dès lors, l'accusé restera à perpétuité dans un état de ni-mort ni-vivant, dans le respect à la fois du principe de la proportionnalité de la peine et de la convention européenne des droits de l'homme.

Je vous parlais tout à l'heure de votre intime conviction – ne la laissez pas vous échapper ce soir.

# PLAIDOIRIE DE MAÎTRE HUGUES MARXUACH

Monsieur l'avocat général,

Tout à l'heure j'ai dit qu'il y avait entre nous, en tant que serviteurs de la justice, une certaine forme de solidarité.

De toute évidence, j'ai parlé trop vite.

Et je tiens à préciser – notamment à l'intention de mon client – que si j'ai pu malencontreusement manifester à votre encontre une quelconque forme de bienveillance, c'était une erreur, et c'était avant d'entendre votre réquisitoire.

Pour ce qui est de la sympathie que j'ai pu vous exprimer, permettez-moi donc de la retirer, et puisque avez l'air de les aimer, permettez-moi cette citation de Gaston Bachelard qui disait que « *faire de la physique, c'est penser contre son cerveau* ».

Je crois Monsieur l'avocat général, que vous venez juste de faire de la physique.

Et si je ne connaissais pas la qualité, je dirais constante des services de votre parquet, j'en irais presque à croire qu'il y a là chez vous une certaine forme de jalousie.

Oui, de jalousie, jalousie d'un esprit médiocre, bien sûr, mais surtout jalousie d'un juriste allergique aux sciences dures, à l'encontre d'un homme qui sait compter deux par deux, alors même que je sais de source sûre, Monsieur l'avocat général, qu'au moment de la computation des peines, vos services sous-traitent les additions les plus difficiles à vos collègues du parquet de Paris !

Alors je crois comprendre, et comprendre c'est un grand mot, que Monsieur Klein est accusé de trois choses, et pour que vous puissiez les suivre, Monsieur l'avocat général, je vais les compter sur mes doigts.

Tout d'abord, vous accusez Étienne d'être un homme arrogant, ce qui est faux.

Ensuite, d'être un hypocrite, ce qui l'est également,
Et enfin, d'être un briseur de rêves, ce qui est vrai.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, je crois qu'il est important de rappeler à la Cour les circonstances de l'interpellation de mon client.

Vous savez comme moi, Madame la Présidente, comment se déroule une interpellation.

Ça se passe au point du jour où souvent en sursaut on se lève, éveillé par l'aurore ou par la fin d'un rêve, ou par un doux oiseau qui chante, ou par le vent, ou par les OPJ qui tambourinent à 6 heures du matin, alors que vous êtes en slip dans les bras de morphée, et la facture de la porte qui c'est qui va payer, et pas la peine de hurler si fort les voisins vont entendre, et je vous jure, Monsieur l'agent je n'ai pas d'arme dans la poche, je suis juste très heureux de vous voir.

Étienne, lui, s'est fait cueillir, au petit matin... là où la police savait qu'elle le trouverait, à son deuxième chez-lui, dans un studio de *France Culture*.

Oui, Étienne, au moment de son interpellation, était en plein podcast matinal sur les ondes du service public, il parlait intrication quantique, il était parvenu à ce moment critique, à propos de cette récente réussite du CERN, cette identification de l'intrication d'un quark top avec un antiquark top, avec laquelle vous êtes bien sûr familière Madame la Présidente, je ne vais pas vous faire l'injure de vous la restituer… et Étienne était au paroxysme de son éloquence.

Dans sa bouche monocorde les forces de l'univers s'assemblaient et se désassemblaient dans un enchevêtrement d'énergies cosmiques et dans ce bref instant les lois de la physique et de l'homme ne semblaient faire plus qu'une, peut-être allait-on pouvoir enfin réconcilier l'incomplétude de Gödel et la métaphysique de Kant, il était à son plus vulnérable !

Et plus rien, les forces de police débarquent dans le studio, le micro est coupé, on lui dit ses droits, on lui passe les menottes, je n'étais pas là bien sûr mais de ce que je comprends en lisant le procès-verbal Étienne vous auriez plaisanté, ce qui n'est jamais recommandé dans de telles circonstances, vous auriez dit je cite qu'il devait s'agir d'un quiproquo, et que si la veille encore au Collège de France vous aviez, pour souligner la puissance de calcul des ordinateurs quantiques du CERN, parlé du grand nombre de Qbit qui étaient générés, il n'y avait là aucune intention licencieuse.

Et que, s'il est vrai que sur le sujet les opinions divergent, et que divergent c'est énorme, alors pour un Qbit, n'y a-t-il pas matière, en fin de compte, à contourner l'étude des corps solides.

Et puis j'ai été appelé, j'étais de permanence ce jour-là, j'ai tout de suite vu dans les yeux d'Étienne que la boutade avait laissé la place au désespoir, et comme chacun le sait dans notre métier un client désespéré c'est un client qui paye, alors nous avons signé la convention d'honoraires, et puis me voilà.

Prêt à défendre un homme injustement accusé.

*

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Jurés, sous le couvert des chefs de sédition que l'on prétend vous soumettre, le procès qui se tient ce soir n'est pas celui d'un homme, mais celui d'une idée.

Derrière ces accusations d'atteinte à la démocratie, de gouvernement des scientifiques, se trouve

une idée que d'aucuns trouveront périmée, sans doute, éculée, peut-être, une idée dont Étienne s'est fait le porte-voix, l'idée scandaleuse qu'avant de prendre la parole, il faut savoir de quoi on parle.

Et c'est cela, n'en déplaise à Monsieur l'avocat général, qui vaut à Monsieur Klein de passer en Cour d'assises ce soir.

Alors on dresse devant vous le portrait audacieux d'un homme qui prendrait le monde de haut ; qui opposerait les lumières des sachants au bruit et à la fureur de la plèbe, ce bruit et cette fureur qui font dire que le meilleur argument contre la démocratie, c'est encore cinq minutes de discussion avec un électeur.

Des trois chefs d'accusation que vous avez choisi de porter à l'encontre de mon client, c'est facilement le plus grotesque.

Parce que quiconque a passé ne serait-ce qu'une heure avec Étienne et survécu, sait que c'est un homme particulièrement humble, un savant comme l'on n'en fait que trop peu, quelqu'un que l'on apprécie pour son intelligence, pour sa simplicité… surtout pour son intelligence à vrai dire… mais également pour son humilité.

Et je crois que cette humilité qui le caractérise provient du parcours de vie d'Étienne, un parcours qui force l'admiration, et qui est tout l'opposé du portrait en arrogance que vous voulez dépeindre.

Parce qu'Étienne Klein, et ça il faut bien le comprendre, c'est un homme parti de rien !

C'est un homme arraché à la fange, un homme que rien ne prédestinait à devenir un grand nom de la science ; un homme du peuple comme vous et moi !

Les éléments de personnalité sont à cet égard extrêmement clairs, le profil familial de mon client est éloquent… né dans une famille de 7 enfants, c'est-à-dire de parents catholique pratiquants, le petit Étienne grandit dans un milieu humble, puisqu'il est issu d'une mère au foyer et d'un père ingénieur.

Alors, me direz-vous, ingénieur, c'est déjà un peu scientifique !
Mais non !

Car s'il y a une chose qu'il faut comprendre avec les sciences, c'est que plus c'est utile, et moins c'est prestigieux.

Le mathématicien Laurent Schwartz le disait : les mathématiques, ça sert à faire de la physique. La physique, ça sert à faire des frigidaires. Et les frigidaires, ça sert à mettre des langoustes, pour nourrir les mathématiciens.

Et dans les veines d'Étienne coule du sang de faiseurs de frigidaires, alors que les savants, les vrais, ceux que l'on trouve à l'Académie des sciences, ceux-là font des mathématiques et mangent des langoustes. Et Étienne est allergique aux fruits de mer.

Ensuite, vient l'éducation.

Vous n'avez pas mentionné, Monsieur l'Avocat général, que mon client a fait ses études dans l'enseignement public, puisqu'il a fait Louis-le-Grand, ce qui démontre l'attachement familial à la carte scolaire et à l'égalité des chances, encore un élément favorable Madame la Présidente.

Après son bac il poursuit dans l'humilité et décide de se contenter de peu, puisqu'il décide sciemment d'échouer aux concours d'entrée à Polytechnique et Normale Sup afin de ne pas éclabousser ses petits camarades, et il se contente de faire Centrale, où il fait, je vous le donne en mille, des études d'ingénierie.

Alors bien sûr, ensuite il a obtenu ses lettres de noblesse ; oui, il a obtenu des diplômes en physique théorique, mais pour le gotha ce sont des choses qui ne trompent personne, Monsieur l'avocat général. Un doctorat en philosophie des sciences, parmi ces gens-là, ça ne fait pas illusion. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on lui refuse toujours, à ce jour, l'entrée à l'Automobile Club.

S'il y avait un premier prix d'humilité, c'est à Étienne qu'on le donnerait. Et il le refuserait tout de suite pour le donner à quelqu'un d'autre.

Alors peut-on vraiment parler d'arrogance quand on parle d'un homme aussi humble, aussi douloureusement conscient, et cela il me l'a confié dans un moment de faiblesse, que longtemps après son départ de cette terre mortelle son principal legs à la postérité sera une tranche de chorizo publiée sur Twitter et décrite comme la photo de Proxima du Centaure ?

J'ai ici un sondage publié dans Le Figaro, Madame la Présidente.

Quand on interroge cent personnes sur ce qui les a le plus marqué chez Monsieur Klein, 7 parlent de sa contribution à l'épistémologie des sciences, ceux-là ce sont ses proches, et moi parce qu'il me paye, 37 répondent la tranche de chorizo, et les 56 restants parlent de ses tableaux « *Bleu de Klein* », exposés au Palais de Tokyo.

Et je sais de source sûre que ce soir, plusieurs personnes sont entrées dans la salle avec, dans leur sac à main, pour le faire dédicacer, un échantillon de charcuterie espagnole.

Mesdames et Messieurs les Jurés, Monsieur Klein sait pertinemment que pour ce qui est de la trace qu'il laissera dans l'histoire de l'humanité, il n'arrivera jamais qu'à la cheville des grands penseurs de notre temps ; il nourrit un énorme complexe d'infériorité vis-à-vis de Cédric Villani.

Et c'est de cet homme que vous voudriez faire un oligarque en puissance ? Mais enfin Madame la Présidente, s'il y avait un gouvernement des savants, mais il serait le dernier à en faire partie !

Et vous savez pourquoi ? Parce qu'il révèle leurs secrets.

Oui, Monsieur Klein n'est pas un savant comme les autres, c'est un savant qui parle, qui parle en public, qui parle trop.

Rien que l'année passée, nous avons déjoué trois tentatives d'enlèvement de la cabale des physiciens quantiques parce qu'Étienne en avait trop dit.

Il parle sans se gêner de l'équation de Dirac, il vulgarise le théorème de Fermat, il donne des conférences ouvertes au public au collège de France, et il tente même de faire rentrer dans vos cerveaux rétifs les notions les plus élémentaires de la physique quantique.

Tous les secrets de la science, surtout les mieux gardés, il les révèle à qui veut les entendre.

Monsieur Klein est un traître, un traître à cette caste scientifique dont vous voudriez nous faire croire qu'il est l'un des grands prêtres.

Pourquoi croyez-vous que mon client soit amateur d'escalade en zone alpine ? Mais parce que c'est un Prométhée moderne, qui a escaladé l'Olympe pour ramener aux mortels le feu de la connaissance. Et vous, ingrats que vous êtes, vous le mettez au pilori, vous l'injuriez en place publique alors que vous devriez ériger des statues à son effigie !

Et tout cela pour quoi ?

Parce qu'il a le pire des défauts, le défaut impardonnable, surtout pour un Français. Parce qu'il prétend savoir mieux que vous ce dont il parle, et le pire, c'est qu'il a souvent raison.

Et ça c'est intolérable, car le présupposé implicite de toute discussion de café du commerce, c'est qu'on est entre gens également éclairés, c'est-à-dire pas du tout.

Mais vous faites fausse route ; Étienne, lui, est un vrai démocrate. Il ne peut pas vouloir faire fermer les cafés du commerce, parce qu'il en est le principal contributeur !

Des millions de français l'écoutent tous les jours ! Des millions de français, qui chaque semaine grâce à Étienne se retrouvent au PMU pour parler intrication quantique alors que dans le fond ils n'y comprennent rien : parce que c'est leur droit.

Étienne est comme un bol de cacahuètes qui réunit les mains d'inconnus autour de la physique, de l'atome et de la bière ; oui, on peut parler en même

temps de super symétrie et de super bock ; oui, on peut évoquer l'énergie noire au-dessus d'une bière blonde.

Les vrais antidémocrates, ce sont ceux qui du haut de leur chaire ne tolèrent pas que Frédo le routier écoute France Culture dans son camion entre Zagreb et Rungis et fasse le plein de Klein à la station-service alors qu'eux avec leur Bac + 8 sont bien en peine d'expliquer la différence entre force centrifuge et force majeure.

Ceux qui ne tolèrent pas que l'on discute atome entre un picon bière et deux tiercés gagnants.

Monsieur l'avocat général, le seul oligarque ici, c'est vous !

*

Passons ensuite à l'accusation de détournement de fonds publics.

Et pour ce faire, j'aimerais rappeler les circonstances dans lesquelles j'ai rencontré Étienne en cellule après son interpellation.

On l'a dit un peu plus tôt ce soir, nos bâtonniers ont visité à de nombreuses reprises les lieux de privation de liberté de notre ressort au cours des deux dernières années, et ils ont témoigné des conditions sordides dans lesquelles se trouvent nos détenus.

Et c'est dans un de ces bouges que j'ai rencontré le prévenu pour la première fois, Madame la Présidente. Dans un de ces trous minuscules de béton et d'acier où la lumière ne rentre pas, où la douche est hebdomadaire, où l'eau courante est, au mieux, ponctuelle, où les matelas sont posés à même le sol dans des cellules surpeuplées couvertes de cafards.

J'ai là plusieurs photos Madame la Présidente, elles sont versées au dossier, et elles donnent le vertige. On voit clairement Monsieur Klein, partager une pièce avec trois autres hères aussi malnourris que lui, aussi épuisés par les épreuves de la détention, on y voit les murs qui suintent, le plafond qui tombe en ruine, les microscopes couverts de graisse…

… et oui, oui, je suis en train de vous décrire le laboratoire d'Étienne au CEA.

Alors d'accord, Einstein n'avait pas besoin d'accélérateur de particules, mais au moins il avait l'eau courante !

Parce que s'il y a une chose de claire ce soir, c'est que le Ministère Public n'a jamais mis les pieds dans un laboratoire de recherche français ! Moi j'y ai été, et je peux vous dire qu'à côté du CNRS les Baumettes c'est de la gnognotte, et qu'il suffit de se rendre au CEA pour se rendre compte que de Centrale à Fresnes il n'y a qu'un pas !

C'est encore pire que les rumeurs. Tenez, par exemple, contrairement à ce que à quoi je m'attendais, à la sortie du métro, je n'ai pas été abordé par un seul post-doctorant agitant son gobelet pour demander des financements. Pourquoi ?

Mais c'est parce qu'ils sont tous morts de faim Madame la Présidente ! Et à regarder la ligne d'Étienne ce n'est clairement pas lui qui a mangé le budget ! Mon client se nourrit des graines qu'il trouve au fond de son frigo, c'est un ascète qui se nourrit de nombres, et clairement pas les plus grands ! Quand j'ai déjeuné avec lui, et c'est une anecdote véridique, il était mal à l'aise à la deuxième entrée, j'ai dû finir son caviar ! Et quand je lui ai proposé une limousine pour venir ici, il m'a dit qu'il viendrait à vélo !

Si détournement de fonds il y a, il ne finit certainement pas dans la poche de mon client. Je produis d'ailleurs au dossier mes neuf relances d'honoraires, c'est la cote D44, Madame la Présidente, vous constaterez qu'il y en a quand même pour pas loin de trente-sept mille euros d'impayés.

Mais la question que pose Monsieur l'avocat général est légitime. Pourquoi dépenser 9 milliards dans un accélérateur de particules, alors que quand Einstein tape dans une poubelle deux équations en tombent ?

Mais c'est parce que la recherche, elle a changé Monsieur l'Avocat général.

Newton avait la tâche facile ! Oui : quand vous êtes le premier en cinq générations à savoir écrire, et que la moitié de vos contemporains sont morts du choléra avant l'âge de 25 ans, oui bien sûr c'est facile de faire le malin en prétendant que la direction de la chute des pommes constitue une grande découverte ;

Mais de nos jours, une vraie grande découverte, c'est 10 milliards ! Minimum ! Et s'il n'y a pas de résultats, c'est simple : c'est parce qu'on a rogné sur le budget ! Prenez votre grand collisionneur de hadrons par exemple : Étienne, il a fait ce qu'on lui demandait de faire : on lui a donné un budget, et il a serré la vis, il a négocié les coûts. Alors oui quand on remplace Bouygues Constructions par Ramirez BTP, quand la décennale ne prend pas en charge au-dessus du milliard, oui forcément il peut y avoir des petits problèmes de performance.

Estimez-vous heureux que votre accélérateur n'ait coûté que 9 milliards : parce qu'il en fallait le double.

Et puis surtout, entre nous… le projet était clairement sous-dimensionné.

27 kilomètres, c'est beaucoup trop peu !

C'est simple : le prochain fera 100 kilomètres, et il coûtera 90 milliards. Et cette fois-ci, nous en aurons pour notre argent.

*

Et j'en arrive enfin à la pièce maîtresse de l'accusation, cette accusation de meurtre.

Parce que mon client, non content de vouloir renverser la forme démocratique et républicaine de notre gouvernement, non content d'avoir vidé les forces vives de la nation en investissant notre PIB durement gagné en accélérateurs de particules, aurait été partie à un complot gigantesque visant à abattre le démiurge en 1883 avec la complicité de son acolyte, que nous appellerons Friedrich N.
Et je dois dire, Monsieur l'avocat général, que votre récit est prenant.

À vous entendre, on imagine aisément mon client, sous le couvert d'une balade alpine, se faufiler jusqu'au CERN pour sauter à pieds joints dans l'accélérateur de particules, remonter dans le temps pour se retrouver au détour d'un lac suisse, et TCHAC ! poignarder Dieu d'un bon coup de surin entre les omoplates, avant de laisser à Friedrich N. le soin de se débarrasser de l'arme de crime ; remonter le temps à nouveau à l'envers, revenir dans son bureau, et voilà, le meurtre parfait.

Mais vous avez oublié quelque chose de crucial.

Quelque chose qui va détruire votre accusation.
Et ce quelque chose c'est…
C'est…

*Aparté :* Étienne, je suis très ennuyé…je suis désolé mais je n'ai rien à dire, l'accusation tient la route, tout est logique, les faits sont inattaquables…

A moins que… non, attendez… attendez une minute… 2024 moins 1883… huit, je retiens trois… j'ajoute cinq… mais oui, Monsieur l'avocat général les faits sont prescrits ! Depuis 111 ans !

Aparté : Ah là Étienne je sens que vous êtes content de m'avoir.

*

Monsieur l'avocat général, vous n'avez peut-être pas les maths infuses, mais vous avez la métaphore lourde. Et je vois bien ce que vous tentez désespérément d'exprimer par ces éructations que vous ne comprenez pas vous-même.

Je vois ce que vous insinuez, derrière ces accusations grand-guignolesques ; et je dois dire, en toute honnêteté, qu'il y a là quelque chose de vrai.

Et là je fais référence à l'aveu de votre coupable, le fameux Friedrich N., et je cite sa reconnaissance de culpabilité écrite, également versée au dossier :

Je cite : « *Dieu est mort ! Dieu est mort, et c'est nous qui l'avons tué – vous et moi ! Nous sommes tous ses meurtriers !* »

L'aveu me semble clair, si Dieu est mort, ce n'est pas du fait de mon client ; tous dans cette salle ce soir nous avons eu la main au crime.

Et c'est pour cela que votre dernière accusation fait mouche.

Parce qu'il est vrai qu'Étienne, et tous ses semblables avec lui, a quelque chose d'un briseur de rêve.

Dans les temps très anciens, il y avait dans le ciel, au-dessus de la mer, des constellations dans lesquelles les marins perdus au large pouvaient voir les signes d'un cosmos bienveillant qui les ramènerait à bon port.

Maintenant les cieux sont muets, et les constellations font partie d'un folklore que nous avons depuis longtemps oublié.

Maintenant dans le parfum de la terre sous la pluie, il n'y a plus de mystère ; il y a un composé chimique formé de sulfure de diméthyle et de méthylisobornéol que l'on appelle le petrichor.

Et dans nos souvenirs qui s'enflamment à la mémoire de notre premier baiser, il n'y a plus la longue nostalgie de ces années qui passent, mais l'excitation combinée de notre hippocampe et de notre cortex périrhinal ; jusqu'à ce que l'on apprenne, dans quelques années, qu'en fait c'était l'inverse, et qu'il faudra tout réapprendre.

Oui, le monde était sans doute plus beau quand il était plus simple, et il était plus sûr quand il se trouvait, derrière des cieux nocturnes, une figure maternelle pour venir nous border ; quand chaque soir était rythmé par les échos d'une même chanson vieille de millénaires.
Cela fait si longtemps, semble-t-il, que l'on nous a arraché cela.

Et ce qu'on nous offre en échange nous paraît, au fil des années, être chaque fois plus amer.

Parce qu'il est vrai qu'autrefois il y avait dans la science un avant-goût d'espoir ; et que maintenant derrière chaque nouvelle découverte il y a une nouvelle crainte. Le monde semble plus dur, plus nu. Plus adulte.

Alors oui Monsieur Klein est coupable, coupable d'avoir été naïf, coupable de croire à la vulgarisation, coupable de croire que les gens seraient à la hauteur, qu'ils seraient prêts à regarder le monde en face.
Et je le veux coupable ainsi.
Je veux mon client coupable d'espérer, de garder foi en l'homme, car s'il rejoint à son tour le rang des innocents, s'il est blanchi de ce crime ce soir, alors je crains bien qu'il ne nous reste plus beaucoup d'espoir en ces temps sombres.

Mon prédécesseur l'a dit ici même, à l'endroit précis où je me trouve : la raison c'est le chaos, l'effondrement, c'est l'inflation, les restrictions, le réchauffement climatique ; la raison, ce sont les guerres et les massacres, ce sont nos libertés qui s'amenuisent, la pensée qui se simplifie, s'homogénéise, disparaît.

Mais la raison c'est également refuser l'illusion et le confort pratiques des idées préconçues, c'est se prémunir contre la facilité du mensonge commode, c'est affronter le monde tête haute, regard clair ; c'est, face aux clameurs et aux injustices de la foule, être le dernier debout sur scène ; c'est voir devant soi le travail à accomplir, et se dire qu'on n'est pas de ceux qui abandonnent. Puissions-nous ne jamais être innocents de cela.
Alors… il a beaucoup été affaire d'incertitude ce soir.

Et Emmanuel Kant a dit que l'intelligence d'un individu se mesure à la quantité d'incertitude qu'il est capable de supporter.

Notre époque emplie d'incertitude, est celle qui éprouve le plus l'intelligence.

(*la lumière baisse ; apparaît un ciel nocturne, constellé d'étoiles. Dans la salle commence à retentir l'introduction au « Also Sprach Zarathustra » de Strauss*)

Les soubresauts de notre âge sont ceux de l'âge trouble de l'adolescence ; et je prie pour qu'après des millénaires dans le giron de forces plus grandes que nous-mêmes, nous puissions retrouver en nous ce que nos ancêtres voyaient dans le ciel nocturne.

Mais pour ce faire, il nous faudra un guide.

Étienne, en plaidant devant vous ce soir, j'ai compris votre message.
Oui tout est clair enfin, les signes étaient tous là, devant nous, si évidents !

*(la tranche de chorizo apparaît comme une énorme étoile dans le ciel nocturne)*

Vous, l'ascète qui descendez de l'olympe pour rallumer les flammes du savoir après des siècles d'obscurantisme ; vous n'êtes pas Prométhée : vous êtes un prophète.

Et vous aviez raison : c'est un astre nouveau que vous avez découvert, un astre d'illusion.

*(le visage d'Étienne Klein émerge au milieu de la tranche de chorizo)*

Ce n'était pas Proxima du Centaure, mais vous avez découvert une nouvelle étoile.

**ALORS REGARDEZ TOUS CETTE ÉTOILE**
**QUI SE LEVE, CE CERCLE D'ILLUSION !**
**LE MOMENT EST VENU D'ABATTRE**
**VOS IDOLES !**
**LEVEZ-VOUS, FOULES INNOMBRABLES !**
**ALLUMEZ VOS LANTERNES !**
**ET QUE S'ACHEVE ENFIN LE CREPUSCULE**
**DES DIEUX !**

# DROIT DE RÉPONSE DE L'ACCUSÉ ÉTIENNE KLEIN

Maître, je vous remercie pour votre défense brillante. Je pense qu'elle est suffisante. Je pourrais ne rien ajouter. Mais ça a été dit, je parle trop, donc je vais continuer à le faire.

Monsieur l'Avocat général, je ne peux pas être d'accord avec vous, parce que si j'étais d'accord avec vous, on serait deux à avoir tort.

Il y a quelques années, j'ai lu un roman de Friedrich Durenmat, publié en 1956, qui s'appelle La Panne. Ça m'a fait penser à cette soirée d'aujourd'hui.

C'est l'histoire d'un monsieur représentant en textile assez riche qui roule dans une belle voiture en Suisse et qui tombe en passe d'essence dans un petit village. Il n'y a pas de place d'hôtel disponible et il est accueilli par un avocat à la retraite qui lui propose, avec deux de ses copains, dont l'on est un ancien bourreau, de lui faire un procès fictif. Il accepte parce qu'il est innocent en toutes choses. Il y a beaucoup d'alcool, le repas est copieux et au cours du procès, il finit par découvrir qu'il est coupable de plein de choses. Il y a trois versions d'ailleurs de cette pièce. Dans l'une, le fameux Monsieur qui s'appelait Alfredo Traps se suicide tellement les accusations sont à la fois lourdes et vraies. J'avais un peu peur que ça m'arrive. Et en fait pas du tout. Et d'ailleurs, je tiens à dire que si je suis condamné à mort, même si cette mort est quantique, on ne voit pas trop ce que ça change, mais si au moment de m'amener... C'est quoi ? C'est une guillotine ? C'est une pendaison ? Ah la boîte, oui. J'imagine qu'avant d'y entrer, on me demandera ma dernière volonté.

Et dans ce cas, je répondrai : Apprendre le mandarin, ce qui devrait me donner un certain sursis, n'étant pas très doué pour l'apprentissage des langues étrangères.

J'ai trouvé aussi que, dans votre propos, il y a beaucoup de phrases, beaucoup d'éloquence, mais beaucoup de vacuité aussi. C'est-à-dire que l'abondance de la mitraille verbale ne compense pas l'imprécision du tir.

Vous avez oublié quelque chose de fondamental, qui est qu'on peut tout à fait être hors la loi, et là je parle des lois juridiques, en respectant des vraies lois, physiques. Je vous donne un exemple. Imaginez qu'un jour, vous preniez le TGV sans billet. Vous êtes hors la loi de ce monde. Et si le contrôleur vient vous demander votre billet, vous dites : je n'en ai pas, et il va vous menacer d'une amende. Vous pouvez lui dire : écoutez, monsieur, j'ai été au lycée, j'ai appris le principe de relativité énoncé par Galilée au XVII$^{e}$ siècle. Que dit le principe de relativité ? Il dit que le mouvement est comme rien... C'est-à-dire que, quand on est en mouvement, tout se passe exactement comme si on n'était pas en mouvement, à condition que le mouvement soit rectiligne et uniforme, en ligne droite à vitesse constante. Et vous dites au contrôleur : voilà, Le mouvement est comme rien, je ne vois pas pourquoi je devrais payer un billet. Évidemment, le contrôleur pourrait vous avoir en vous disant : si le mouvement est comme rien, ça veut dire que l'immobilité est comme un mouvement, donc payez. Il faut donc vous préparer à cette éventuelle parade.

Vous avez dit aussi une chose absurde. Vous avez dit, en rappelant Galilée, une nouvelle fois : vous avez dit « *la Terre tourne autour du soleil* ». Mais quand vous dites ça, vous laissez entendre que le soleil, c'est un centre particulier.

Or, la vraie relativité de cet Einstein dit que tous les référentiels sont équivalents. Il y a une démocratie des référentiels. Il n'y en a aucun dont vous puissiez dire qu'il a un statut différent des autres. Quand vous dites la Terre tourne autour du Soleil, vous privilégiez le référentiel du Soleil, ce qui contrevient au principe de la relativité, puisque le Soleil, il tourne autour du centre de la galaxie, qui lui-même tourne autour d'autres galaxies. Donc, vous n'avez pas tenu compte des progrès de la science alors même que vous dites que la science ne fait pas de progrès ? Je vous laisse réfléchir à cette contradiction.

Et puis, vous ressassez cette phrase : tout est relatif. Mais si tout était relatif, il serait relatif que tout est relatif. Bref.

Vous m'accusez d'avoir tué Dieu au motif que l'accélérateur de particules aurait fait des découvertes qui niraient son existence. Mais non, on ne l'a pas tué : on a simplement éclipsé son éclat. Et d'ailleurs, l'accélérateur de particules a pour anagramme « *éclipsera l'éclat du créateur* ».

Voilà…

Le pompon, c'est quand même quand vous parlez du ciel. Le ciel qu'on présente comme un lieu calme où règne l'ordre, qui inspire les philosophes, qui indique comment bien penser. Mais grâce à nous, accélérateur de particules, mais surtout télescopes spatiaux, on peut démontrer qu'il se passe dans le ciel toutes sortes de choses qu'on ne voit pas avec nos yeux et que le ciel est un endroit d'une extraordinaire violence. Il y a des trous noirs, il y en a partout. Il y a un trou noir dans le centre de la galaxie. On a même vu des trous noirs qui sont là quelque centaines de milliers d'années après le Big Bang, avant même l'apparition des premières galaxies. On a vu des galaxies noires, on voit des fusions de trous noirs qui engendrent des zones gravitationnelles, des quasars. C'est un monde extrêmement violent. Et donc, en le présentant comme vous l'avez fait, vous êtes victime d'un leurre qui dure depuis des milliers d'années et que grâce à nous, nous avons pu identifier et corriger.

Enfin, je trouve que dans ce tribunal, il y a beaucoup de… vous parliez de doute, mais en fait, c'est plutôt de la certitude qu'on entend. Vous avez parlé des mathématiques. Il y a quand même une grande question à propos des mathématiques, c'est : est-ce que les mathématiciens les découvrent ou est-ce qu'ils les inventent ? Est-ce que les mathématiques relèvent d'une construction ou d'une découverte ? Est-ce que les mathématiques sont déjà là et on les explore, ou est-ce qu'on les construit à mesure qu'on avance ? Si vous pensez qu'elles sont déjà là, vous êtes platonicien. Si vous pensez qu'on les invente, vous êtes ce qu'on appelle un constructiviste. Qu'on appartienne à l'une ou l'autre de ces deux écoles, ça ne change rien à la façon de faire des mathématiques. Mais il y a une exception, et vous en avez parlé, il y a le théorème de Gödel. Le théorème de Gödel dit...

Ma défense étant suffisante, je vais m'arrêter sur cet exemple. Je pense avoir convaincu tout le monde.

Le théorème de Gödel dit que toute axiomatique basée sur l'arithmétique contient au moins une proposition indécidable. Et en fait, cet énoncé doit être modifié selon qu'on est platonicien ou constructiviste. Si on est platonicien, on dira que ce doute axiomatique contient une proposition qui est à la fois vraie et indémontrable. Et si on est constructiviste, on dit qu'il est indécidé, c'est-à-dire que son statut de vérité n'est pas déterminé. Et un jour, il y a eu un débat entre un platonicien et un constructiviste. Le platonicien, c'était Alain Cohn, grand mathématicien. Le constructiviste, c'était Lichnerowicz. Lichnerowicz a dit à Cohn : qu'est-ce que ça veut dire une proposition vraie et indémontrable ? Comment est-ce qu'on peut savoir qu'elle est vraie alors qu'elle est indémontrable ? Cohn a répondu en prenant l'exemple d'un Tribunal. Il dit : dans un tribunal, il y a des pièces à conviction qui sont l'équivalent des actions. Si les pièces à conviction démontrent tel ou tel fait, on dira que ce fait est vrai. Mais si vous êtes un platonicien, ça veut dire qu'il y a à l'extérieur du tribunal des faits qui sont vrais, mais qui ne peuvent pas être démontrés à l'intérieur du Tribunal.

Je ne sais pas pourquoi je dis ça. Non, c'est vrai, je me suis un peu perdu là. Je suis dans un flou quantique tout à fait explicite, mais quand même.

Vous avez certainement vu un film, puisque ça parle d'un procès, qui s'appelle : Anatomie d'une chute ? Ça raconte exactement ce que je viens de vous dire.

Dans le cadre du tribunal, on ne peut pas démontrer la culpabilité de l'accusé, mais en fait, on suppose qu'il y a un extérieur au tribunal. Il y a des choses qui se sont passées que le tribunal ne peut pas identifier, en tout cas, ne peut pas considérer comme étant vraies. Et donc, d'une certaine façon, à l'intérieur même du tribunal, il faut décider de la vérité de choses qui ont eu lieu, mais pour lesquelles on n'a pas de preuve.

Je considère que, dans les quelques accusations pour lesquelles vous avez été, à mon égard, particulièrement sévère, les preuves manquent cruellement.

Je crois que le temps n'existe pas. Le temps n'existant pas, je peux arrêter.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

La cour se retire pour délibérer.

**Fabien ARAKELIAN :**

Je n'ai rien compris.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Ils nous prennent pour des débiles. Mais qu'est-ce qu'il m'a agacée ! Non, mais franchement, qui connaît Paul Dirac et Richard Feynman ?

**Fabien ARAKELIAN :**

Et sa théorie de l'indétermination, mais une arnaque.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

L'authentique escroc quantique. Ni vivant, ni mort, ni auteur, ni victime, ni coupable, ni innocent.

**Marie-Pascale PIOT :**

Ouais, enfin quand même, attendez, il a pris des exemples quand même assez simples. Le théorème de Gödel, c'est simple. Et puis l'équation de Dirac, enfin, quand même.

**Fabien ARAKELIAN :**

Simple théorème de Gödel ? On voit que tu es d'un gros cabinet, toi.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Fabien, c'est sûr que nous, on ne fait pas assez de chiffres pour tout comprendre.

**Fabien ARAKELIAN :**

Accusé. La cour, après un délibéré quantique, vous déclare à la fois coupable et innocent.

**Marie-Pascale PIOT :**

Alors... Attention. Vous avez déclaré: En physique, il n'y a pas eu de révolution depuis un siècle. Vous avez dit cela. Au regard des budgets qui vous sont consacrés, la Cour vous fait donc injonction de faire une grande découverte dans les cinq prochaines années. Et attention, à défaut, vous irez casser des atomes là-bas, à Cayenne.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Mais la Cour ne veut entendre parler ni de qbit, ni de chorizo. Une vraie grande découverte, Monsieur Klein.

**Fabien ARAKELIAN :**

Allez au boulot. L'audience est levée.

**Isabelle CLANET DIT LAMANIT :**

Nous déclarons close la 36ème rentrée de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine.

RENTRÉE
2024
DE LA CONFÉRENCE
DU BARREAU
DES HAUTS-DE-SEINE
Ordre
des Avocats
Hauts-de-Seine
VENDREDI
22 NOVEMBRE
À 19H30

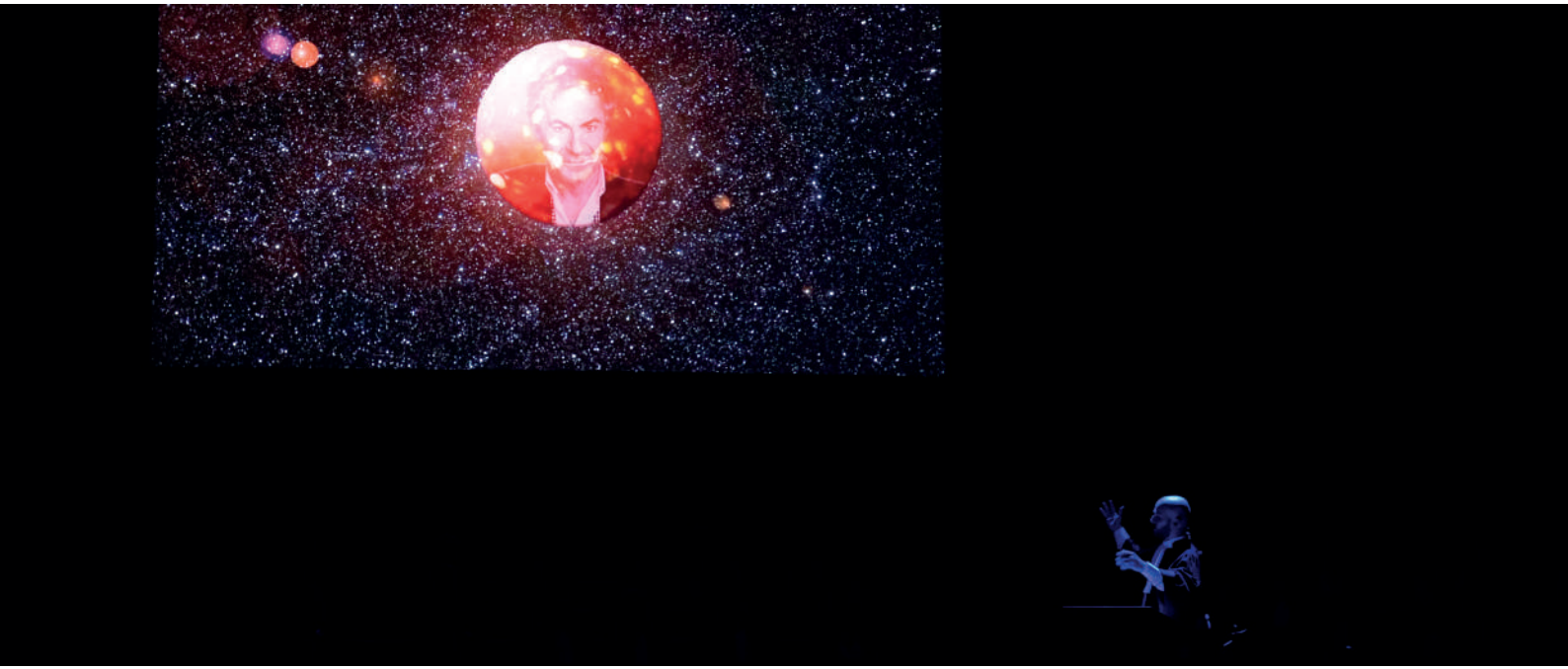

# MENTIONS LEGALES

*Toute reproduction ou transmission, même partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation écrite des auteurs – détenteurs des droits :*
*• L'Ordre des Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine concernant les discours des (Anciens) Bâtonniers ;*
*• L'Association des Secrétaires et Anciens Secrétaires de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine concernant les discours des (Anciens) Secrétaires de la Conférence ;*
*• Les Invités, chacun pour ce qui le concerne, concernant les droits de réponse des Accusés ;*
*• Monsieur Xavier MUYARD et Monsieur Jean-Marc LAILHEUGUE concernant les photographies.*

***Conception et réalisation***
*Un grand merci à ceux sans lesquels cette collection d'ouvrage n'aurait pas pu voir le jour :*
*• Monsieur le Bâtonnier Vincent MAUREL pour l'Ordre des Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine ;*
*• Maître Antoine CHRISTIN pour l'Association des Secrétaires et Anciens Secrétaires de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine ;*
*• Monsieur Pierre MARKHOFF et Madame Cyriane VICIANA pour LEGI TEAM.*

*ISBN : 978-2-913463-66-0*

Ordre des Avocats
Hauts-de-Seine

ASSOCIATION DES SECRETAIRES ET ANCIENS SECRETAIRES DE LA CONFERENCE DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE